

DE ROUBAIX-TOURCOING

LILLE, 15, RUE D'ANGLETERRE, 15 LILLE.

TELEPHONE : 672 (POUR PARIS : 5, rue Bayard, 5)

LE DROIT AU « HOME »

Homes! sweet homes! chantent les Anglais avec amour, et ce terme de home a un sens si énergique, si profond, que nous l'empruntons instinctivement à l'anglais.

Nous avons le mot « foyer » qui a le sens charmant et tendre. Nous avons le mot « domicile » qui a la sévérité officielle et légale.

Nous avons le mot « résidence » qui s'accommode de l'esprit et de la fantaisie. Mais nous n'avons pas le mot « home », dont le sens comporte une nuance de plus.

Le home, c'est un foyer, c'est un domicile, c'est une résidence, c'est un lieu de séjour tantôt stable, tantôt changeant — car l'anglais qui voyage emporte son home; — mais c'est surtout une citadelle, un abri jalousement défendu, et entouré, chez nos voisins, de remparts épaissis depuis plusieurs siècles par la loi comme par les mœurs.

C'est le home, c'est le domicile en ce qu'il a de bien « particulier », de bien « privé », de bien « spécial à l'habitant », de bien « défendu » contre les intrusions du dehors.

C'est le « chez soi » avec un surcroît de précieuses défenses. L'instinct du home porte la famille anglaise à s'isoler, à s'installer dans la petite maisonnette plutôt que dans le « appartement » du grand immeuble de rapport.

On lui a fait un droit, mais l'on a aussi le plaisir de se sentir seul maître dans son immeuble. Aux architectes français qui raillent leurs confrères d'outre-Manche, traitent les maisons qu'ils construisent de « pensilvas à persique », les architectes britanniques répondent en plaisantant leurs confrères français sur leurs « trois de commodité ».

Car, précisément, une des différences les plus curieuses entre le Français et l'Anglais est celle-ci : nous habitons dans des tiroirs de commode, et il préfère les percheroirs à perroquet.

Les deux systèmes peuvent avoir leurs avantages et leurs inconvénients; mais le système des Anglais montre bien, du moins, cet ardent amour de l'indépendance qui est un des traits de leur caractère national.

Oh! la liberté du domicile! quelle chose sacrée de l'autre côté du détroit! La loi elle-même est obligée de se mettre des gants quand elle frappe à ces portes inviolablement closes, et les citoyens ont des moyens plus puissants qu'ailleurs de faire « mortorifer » dehors les importuns qui s'acharment à frapper à leurs portes.

Oh! la liberté du domicile! quelle chose sacrée de l'autre côté du détroit! La loi elle-même est obligée de se mettre des gants quand elle frappe à ces portes inviolablement closes, et les citoyens ont des moyens plus puissants qu'ailleurs de faire « mortorifer » dehors les importuns qui s'acharment à frapper à leurs portes.

Oh! la liberté du domicile! quelle chose sacrée de l'autre côté du détroit! La loi elle-même est obligée de se mettre des gants quand elle frappe à ces portes inviolablement closes, et les citoyens ont des moyens plus puissants qu'ailleurs de faire « mortorifer » dehors les importuns qui s'acharment à frapper à leurs portes.

Oh! la liberté du domicile! quelle chose sacrée de l'autre côté du détroit! La loi elle-même est obligée de se mettre des gants quand elle frappe à ces portes inviolablement closes, et les citoyens ont des moyens plus puissants qu'ailleurs de faire « mortorifer » dehors les importuns qui s'acharment à frapper à leurs portes.

Oh! la liberté du domicile! quelle chose sacrée de l'autre côté du détroit! La loi elle-même est obligée de se mettre des gants quand elle frappe à ces portes inviolablement closes, et les citoyens ont des moyens plus puissants qu'ailleurs de faire « mortorifer » dehors les importuns qui s'acharment à frapper à leurs portes.

Mais, aurait objecté le roi, ils devront bien pourtant coucher quelque part, et, partout où ils iront, ils transporteront avec eux cette qualité de congréganistes!

Parfaitement, sire, et c'est pourquoi nous nous proposons de les chasser de partout, pour la même raison qu'aujourd'hui, toutes les fois que la fantaisie nous viendra.

Et Sa Majesté serait devenue rêveuse, en songeant au refrain *Homes! sweet homes!* et en se rappelant le charmant visite qu'il faisait naguère, en bon prince hospitalier et d'esprit large, aux Bénédictins français de l'île de Wight.

Il paraît que les crocheteurs font au ministère de la Grande-Chartrreuse une riche moisson de serrures anciennes dont ils dévalaient toutes les portes du couvent. La Révolution les avait respectées, mais sous la dictature de M. Combes on s'en est assuré que plus de trente de ces serrures ont été emportées.

Elles sont sans doute destinées aux collections de quelques jacobins, grands amateurs de bibelots, religieux ou d'objets provenant des églises et des couvents.

Quoi qu'il en soit, il y a dans ce fait plus qu'une odieuse déprédation, il y a un vol véritable dont le liquidateur peut être rendu responsable. Dès l'instant où les propriétaires sont expulsés, le liquidateur a la garde de l'immeuble et de ce qu'il renferme, rien ne peut être distrainé, et les intéressés à la liquidation sont fondés à demander au liquidateur des comptes sévères sur les objets disparus. Liquider ne veut pas dire confisquer, du moins jusqu'à ce jour.

Les Rédemptoristes de Bordeaux ont abandonné leur résidence sans attendre l'égalisation par la force. Il n'est pas inutile de faire connaître les circonstances qui ont obligé ces religieux à prendre cette décision, malgré les amis réunis autour d'eux et qui leur exprimaient le désir de les défendre jusqu'à la fin.

Le couvent des Rédemptoristes est situé dans un quartier éloigné de la ville, et dès le jour où sommation fut faite à ces religieux de se disperser, ils virent leur maison assiégée par une foule de malandrins et d'apaches qui, le couvent au poing, envahirent la chapelle, massacrant de massacre qu'on ne peut décrire.

La police, prévenue, fit la sommation. C'est à ce moment que les pachas de Bordeaux, certains que leurs excès ne seraient pas réprimés et qu'ils pourraient librement donner suite à leurs desseins sanguinaires, les portes et les vitres du couvent furent brisées, une clôture, qui fermait le jardin, renversée.

Les religieux auraient sans hésitation exposé leur vie, mais ils ne voulaient pas, ils ne crurent pas pouvoir exposer leurs amis à une lutte sanglante et inégale avec la horde armée des apaches qui formaient l'avant-garde de l'armée de M. Combes, et ils partirent.

Telle est la douloureuse vérité. Officiers et soldats, M. Combes le sait bien, se sont présentés avec répugnance à ces exécutions; les magistrats eux-mêmes ont dû résister à peine le besoin. C'est par les écrits de justice, les verrous, les terribles scarpees mobilisées que l'apostat est obligé de faire exécuter sa répugnante besogne.

Qu'il croit être percepteur eux-mêmes éprouvés des angoisses du fait de l'expulsion des moines et des cambriolages des monastères.

A Houdemont (Meurthe-et-Moselle), les Rédemptoristes, dès que leur expulsion fut signifiée, s'empresèrent d'acquiescer leurs dettes.

Ils virent entre les mains de M. Cain, dit Lambert, percepteur, le montant de leurs impositions, calculées jusqu'au jour de leur départ. Cela ne fit pas l'affaire du percepteur.

Vous avez commencé l'année, vous devez payer l'année entière, leur dit-il.

Les Rédemptoristes ne furent pas convaincus.

— Comment, s'écrièrent-ils, vous nous mettez à la porte et vous avez encore le toupet de vouloir nous faire payer les contributions après notre départ! Ce serait trop fort!

Et ils refusèrent de payer. L'huissier fut mandé, il y eut un jugement de référé puis les Rédemptoristes furent expulsés, et le percepteur ne sait plus à qui réclamer.

De plus, l'huissier qui a fait le commandement et le greffier à qui il est dû des frais de référé ne savent à qui s'adresser pour se faire payer. Le percepteur les renvoie à l'enregistrement qui leur répond: Connais pas.

Qu'ils s'adressent à M. Combes.

FLATTEUR MAIS INEFFICACE
M. de la Palisse, de joyeuse et abracadabrante mémoire, a en ce moment un plaigier remarquable dans la personne de M. Marc Reville, candidat du « bloc » à Montbéliard.

Oyez, en effet, les débuts de cette profession de foi: Mes chers concitoyens Appelés par une noble délégation des Comités républicains de l'arrondissement, à l'honneur d'être le porte-drapeau de notre grand parti dans la circonscription de Montbéliard, je considère cette désignation, quelque fatigante qu'elle soit, comme un honneur et un devoir, et elle m'est très précieusement tenue par le suffrage universel, seul juge souverain en matière électorale.

En d'autres termes, le candidat Marc Reville ne consentira à être député que s'il est élu. C'est vraiment un bon et aimable jeune homme. Mais vous voyez que les électeurs de Montbéliard auront la cruauté de le laisser avec une désignation « fatigante mais inefficace ».

LES PROJETS DE M. COMBES
Nous tenons dans le Soleil: Quelques minutes avant l'arrivée du cortège au gala de l'Opéra, des invités ont aperçu M. Combes s'entretenant amicalement, devant la porte d'entrée du salon réservé au monarque anglais, avec un personnage qu'il appelle: « Mon cher sénateur, il paraît que les Congrégations, de la résistance opposée par les populations de tous les départements à l'expulsion des proscrits.

« Je suis exaspéré, disait-il, par l'attitude de tous ces évêques qui protestent contre les lois de la République. Je ne crois pas qu'ils puissent continuer de la sorte, ils ne peuvent redevenir ce qu'ils ont été. La séparation de l'Eglise et de l'Etat s'impose donc. Je prendrai l'initiative au Parlement, dès le rentrée, et je poserai à ce sujet la question de confiance. Je ne serai pas suivi, mais ça m'est égal. Je ne renoncerais pas à abandonner la lutte. Dans trois ans, le pays sera de nouveau consulté; les élections générales se feront sur la question religieuse. Ce sera notre grande « plate-forme », et nous nous en ferons une loi. Toute mon influence pour que les députés imposent leurs mandataires la séparation de l'Eglise et de l'Etat, j'ai la ferme conviction que je réussirai. »

LA DICTATURE
Veut-on avoir une idée de l'arbitraire ou nous nous abandonnons? Qu'on lise cette conclusion de la séance faite par le Comité central de Roubaix, le 15 mai, aux religieux de Saint-Vincent de Paul établis dans cette ville: « Nous nous sommes rendus, accompagné de notre secrétaire, au domicile de Mme la supérieure des Dames de charité de Saint-Vincent de Paul, rue Victor-Hugo, où étant allés par la suite à la Cour Julia Angélique, en l'église de Saint-Rulic, ils nous ont fait la lecture de M. le président du Conseil, ministre de l'Instruction publique, en date du 30 avril 1903, par laquelle la demande en autorisation était rejetée et que le décret qui lui est attaché pour fermer ledit établissement et retirer la croix de Roubaix avait été signé le 31 juillet précédent.

Donc, au 31 juillet, nous nous dans les Tablettes des Deux-Charentes, les Sœurs de charité ont été expulsées de leur commune. L'inter-

dictation de l'our... (text partially obscured)

Plus de la moitié des magistrats, plusieurs que la volonté de M. Combes, dictateur et maître absolu de la liberté, des biens et de la vie des citoyens.

La reine de Portugal à Paris

La reine de Portugal, accompagnée du comte et de la comtesse de Figueira et du D. Lancastré, est arrivée ce matin à 9 h. 1/2 à Paris, par le gare de Lyon.

Sur le quai de la gare se trouvaient MM. les commandants Rebillot et Froyeux venus, au nom du président de la République, saluer la reine Amalie, M. Hoffer, le baron de Roubaix, directeur et sous-directeur des postes, le Directeur-Ross, ministre de Portugal à Paris, Leprieu, préfet de police, un grand nombre de notabilités de la colonie portugaise de Paris et tout le personnel de la légation.

A la descente du train, le commandant Rebillot s'est avancé au-devant de la reine et lui a souhaité la bienvenue au nom de M. Loubet, président de la République.

Les salutations portugaises ont eu lieu devant leur souveraineté et lui ont été la main. La reine Amalie, accompagnée du comte et de la comtesse Figueira est montée dans un landau qui s'est dirigé vers l'hôtel Bristol.

Par le même train ont arrivés plusieurs Ferdinand de Portugal, accompagnés de leur famille et de leur mère, la princesse Clémentine.

CONSEIL DES MINISTRES

Les ministres se sont réunis ce matin, à l'Élysée, sous la présidence de M. Loubet. Tous les ministres, à l'exception de M. Roubaix, y assistaient.

NOMINATION DE M. JOHANNET
Le président du Conseil a autorisé la signature du décret de nomination de M. de M. Johannet, ministre des finances, à titre de mission temporaire, des fonctions de gouverneur général de l'Algérie.

JUSTICES DE PAIX
Le garde des sceaux a fait signer un décret portant nomination dans les fonctions de juge de paix de M. de M. Johannet, ministre des finances, à titre de mission temporaire, des fonctions de gouverneur général de l'Algérie.

LES CONGRÉGATIONS ET LES MISSIONS A L'ÉTRANGER
On sait que lors de la discussion des demandes d'autorisation de 54 Congrégations d'hommes, le président du Conseil déclara à la Chambre qu'il s'agissait de la suppression des demandes nouvelles qui seraient faites par des Congrégations auxquelles l'autorisation avait été refusée et qui demandaient à être autorisées pour exercer leurs missions à l'étranger.

La Commission des Sûres
Le ministre des Finances a fait signer des décrets sur les décrets de M. Delator, directeur de l'enseignement primaire, est chargé de l'exécution de la loi relative à la France comme délégué à la Commission permanente des missions à l'étranger.

M. LOUBET DANS LA DROME
Le président de la République devait quitter Paris pour se rendre dans la Drome où il passerait quelques jours à la résidence de M. Combes, mais il a dû y renoncer.

LES RÉPUBLICAINS ESPAGNOLS
Madrid, 5 mai. — Une circulaire du procureur général de la République espagnole, qui est parvenue à Paris, appelle l'attention sur les personnes qui ont été poursuivies pour avoir participé à la révolution de 1868.

LA RÉVOLUTION AU NICARAGUA
New-York, 5 mai. — Suivant une dépêche de Panama la révolution continuait au Nicaragua. Le vapeur révolutionnaire Victoria avait été capturé par le gouvernement Ochoa de Julio.

LE SOLDAT VOISIN
Orléans, 5 mai. — Voisin est reparti ce matin pour Chartreuse. On croit qu'il acceptera le jugement du Conseil de guerre d'Orléans, lui infligeant une amende de 4000 francs, et ordonnant l'insertion du jugement dans deux journaux de Paris et dans trois de Chartreuse.

PARIS DE JUSTICE
JURISPRUDENCE PARISIENNE
La 7^e chambre de la Cour vient de décider que les propriétaires passifs sont tenus de laisser passer par les grands escaliers l'entrée

L'ARMÉE ET LES EXPULSIONS

Nous lisons dans le *Nouveliste de l'Ouest*, et nous donnons avec les réserves nécessaires la nouvelle suivante: Nous apprenons de sources certaines que le ministre de la Guerre est de plus en plus affolé par les nouvelles qui lui parviennent de toutes les garnisons où les troupes ont été appelées à concourir aux mesures antireligieuses.

De nombreuses démissions sont parvenues au Saint-Dominique. De plus nombreuses démissions sont parvenues au Saint-Dominique. De plus nombreuses démissions sont parvenues au Saint-Dominique.

LE RÔLE D'UN DÉFENSEUR DES CHARTREUX

Nous recevons de l'un des vaillants défenseurs qui ont été expulsés de leur couvent, les renseignements suivants sur l'expulsion.

Quelques-uns complètent heureusement certains points de leur œuvre, nous avons donné après un correspondant: Huitième chez moi au retour de la Grande Chartreuse où j'ai passé huit jours et que je n'ai quitté qu'avec les Pères, je tiens à préciser certaines phases de la résistance.

C'est ainsi qu'il me semble dangereux de laisser croire que les Pères ont été expulsés sans résistance. C'est ainsi qu'il me semble dangereux de laisser croire que les Pères ont été expulsés sans résistance.

C'est ainsi qu'il me semble dangereux de laisser croire que les Pères ont été expulsés sans résistance. C'est ainsi qu'il me semble dangereux de laisser croire que les Pères ont été expulsés sans résistance.

C'est ainsi qu'il me semble dangereux de laisser croire que les Pères ont été expulsés sans résistance. C'est ainsi qu'il me semble dangereux de laisser croire que les Pères ont été expulsés sans résistance.

C'est ainsi qu'il me semble dangereux de laisser croire que les Pères ont été expulsés sans résistance. C'est ainsi qu'il me semble dangereux de laisser croire que les Pères ont été expulsés sans résistance.

C'est ainsi qu'il me semble dangereux de laisser croire que les Pères ont été expulsés sans résistance. C'est ainsi qu'il me semble dangereux de laisser croire que les Pères ont été expulsés sans résistance.

C'est ainsi qu'il me semble dangereux de laisser croire que les Pères ont été expulsés sans résistance. C'est ainsi qu'il me semble dangereux de laisser croire que les Pères ont été expulsés sans résistance.

C'est ainsi qu'il me semble dangereux de laisser croire que les Pères ont été expulsés sans résistance. C'est ainsi qu'il me semble dangereux de laisser croire que les Pères ont été expulsés sans résistance.

C'est ainsi qu'il me semble dangereux de laisser croire que les Pères ont été expulsés sans résistance. C'est ainsi qu'il me semble dangereux de laisser croire que les Pères ont été expulsés sans résistance.

C'est ainsi qu'il me semble dangereux de laisser croire que les Pères ont été expulsés sans résistance. C'est ainsi qu'il me semble dangereux de laisser croire que les Pères ont été expulsés sans résistance.

C'est ainsi qu'il me semble dangereux de laisser croire que les Pères ont été expulsés sans résistance. C'est ainsi qu'il me semble dangereux de laisser croire que les Pères ont été expulsés sans résistance.

C'est ainsi qu'il me semble dangereux de laisser croire que les Pères ont été expulsés sans résistance. C'est ainsi qu'il me semble dangereux de laisser croire que les Pères ont été expulsés sans résistance.



Vous êtes reconnaissants comme notre Seigneur. Seigneur et Maître et notre Chef suprême de la Parole française.

LA JOURNÉE

AN Conseil des ministres de ce jour. M. Johannet a été nommé, à titre temporaire, gouverneur général de l'Algérie.

M. Loubet part pour la Drome où il passera trois jours.

Edouard VII est embarqué hier soir à Cherbourg à bord de son yacht et s'est éloigné ce matin des côtes de France, après avoir envoyé un télégramme de remerciements à M. le président de la République, qui a répondu aussitôt.

Le cardinal Lecot et Mgr l'évêque de Versailles ont donné leurs noms à la liste des évêques prélatés ouvertement protestataires.

Parmi les manifestations qui ont lieu la persécution contre les religieux, celles des Sabes-d'Orléans et de Nantes, hier lundi, ont été particulièrement remarquables par leur importance, celle de Millau par son originalité.

Le Conseil général de la Loire-Inférieure a voté un ordre du jour protestant contre l'arrestation de M. de Blois.

Sur l'initiative du roi de Belgique, sa sœur aînée, la comtesse de Flandre, va être nommée à Bruxelles.

ETRANGER. — L'empereur d'Allemagne, accompagné du roi d'Italie, visite aujourd'hui le célèbre monastère bénédictin du Mont Cassin.

Bien que la période électorale pour le renouvellement du Reichstag ne soit pas ouverte, les socialistes allemands adressent à leurs partisans un appel plein de violence.

Un nouvel attentat était dirigé contre le bureau de télégraphie de Salzig. Mais au moment où un insigne dynamite allait y jeter une bombe d'essai, une sentinelle le tua d'un coup de fusil.

XXV PÈLERINAGE A JERUSALEM
Nous recevons la dépêche télégraphique suivante: Stamboul, 5 mai, 9 h. 36 soir.

La Notre-Dame-de-Saint signale que tout va bien à bord. Il se dirige vers le Sud.

Demain
La CROIX publiera un nouveau feuilleton: BE SECRET DU DOCTEUR Par L.-T. MEADE adapté de l'anglais par RIMOR.

INFORMATIONS DU SOIR

LA POLICE DES COURSES
Un curieux rattachement — Questions de M. le Juge Combes.

On lit dans le *Libre*: Un événement bien parisien et qui pourrait passer inaperçu, survient au commencement du mois dernier dans l'organisation du service des courses.

On sait que ce service était rattaché à la préfecture de police et avait pour chef M. Leprieux, commissaire de police.

Or, M. Leprieux a été remplacé, il y a quelques jours, par M. Combes, qui a été nommé directeur de la police municipale.

LES TROUBLES DE BULGARIE

Combats entre Turcs et insurgés
Géorgievski, 2 mai. — Trois semaines défilent sur les engagements qui ont lieu le 15 et le 20 avril.

Le premier s'est passé aux environs de Tobiago (district de Plovdiv). Une bande de 40 volontaires bulgares a attaqué un détachement de 20 soldats turcs.

Les Turcs ayant reçu des renforts, dispersèrent nos soldats, qui ont été tués ou blessés. On compte 30 morts et autant de blessés sur le terrain.

Les troupes ottomanes ont le 7 mai et 2 000 hommes; elles continuent la poursuite des bandes de laïcs.

L'ARRIVÉE INTERNATIONALE

Les Sœurs dont les noms suivent viennent de se faire inscrire au congrès parlementaire de l'Arrivée internationale.

MM. Magnin, Piot, Decrais, Guérin, Labiche, Paul Straus, Boudouard, Beranger, Follet, Barbet, Barreau de Courcel, Jean Dupuy, Waldier-Rousseau.

LE PRINCE IMPÉRIAL DU JAPON A PARIS
Marseille, 5 mai. — Le prince impérial du Japon Masuhito est arrivé ce matin à Marseille par le *Sudary*.

Le prince, qui voyage sous le nom de comte Tada, est accompagné de deux dignitaires de la cour, le baron Yamane et M. Honoré. Il se rend directement à Paris.

LE PRINCE DE BULGARIE

Le prince de Bulgarie est arrivé ce matin à Paris le 5 mai, à 9 h. 30 venant de Montevideo. Dans le même train trouvaient également la princesse Clémentine de Saxe-Cobourg et Gotha, mère du prince de Bulgarie, et les princes et princesses Boris, Cyrille, Stéphanie et Nedjda.

D'après par le prince, souffrant depuis un certain temps, des suites d'une maladie.

L'AFFAIRE HUMBERT
Mme Humbert a été entendue hier par le juge d'instruction, son interrogatoire a été assisté de M. Deshayes, secrétaire de M. Henri Robert.

Paris, 5 mai. — Une assez violente secousse de tremblement de terre a été ressentie hier soir, à 5 h. 20, dans la région de la Seine. Il n'y a eu aucune victime.

CHEMINS DE FER P.-L.-M.

Voyage d'été à travers la France. Billets d'été à travers la France. Billets d'été à travers la France.

Voyage d'été à travers la France. Billets d'été à travers la France. Billets d'été à travers la France.

Voyage d'été à travers la France. Billets d'été à travers la France. Billets d'été à travers la France.

Voyage d'été à travers la France. Billets d'été à travers la France. Billets d'été à travers la France.